

l'ordre onologique spécialement. La profondeur et la perspicacité de son génie, l'étendue de ses connaissances ne donnent-elles pas une forte autorité à ses doctrines ? Comment se ferait-il que cet esprit si élevé, si pénétrant dans les questions théologiques qu'il a toutes traitées avec une si éminente supériorité, fût tombée en de grossières erreurs dans la métaphysique ? Il mêle sans cesse ses idées philosophiques à la démonstration de la vérité religieuse ; il s'en sert pour montrer comment la foi est raisonnable, selon le mot de St. Paul : *rationabile obsequium vestrum*. Avec elles il fait pénétrer jusqu'à un certain point dans les mystères des dogmes chrétiens, par exemple, dans la question des accidents eucharistiques, où sa solution a, comme on l'a fait voir, reçu une approbation divine. Ajoutons que cette philosophie de St. Thomas a été celle de tous les grands théologiens catholiques, que l'Eglise en a favorisé l'enseignement, et que tant qu'elle a dominé dans les universités, la foi a conservé son empire. Tombée sous les coups de Luther d'abord, de Descartes ensuite, puis de toute l'école voltairienne, elle a été remplacée par cette philosophie qui a amené l'incrédulité dans les esprits, et la révolution dans la société.

Ces considérations diverses ne donnent-elles pas à la philosophie qui se trouve dans les écrits de St. Thomas une autorité propre à lui amener l'adhésion des intelligences, et à produire par là même plus d'unité dans les esprits sur les questions les plus hautes et les plus importantes ?

Le Progrès, voilà le rêve de notre siècle. Mais peut-il y avoir un progrès pour l'esprit humain, s'il n'est jamais sûr des principes sur lesquels il s'appuie ? Est-ce progresser que de substituer à chaque instant une théorie à une autre ? Une révolution continuelle d'idées, c'est le désordre mis en permanence dans le monde intellectuel. Le progrès est une addition, et non un renoncement à ce que l'on possède déjà. Je le conçois sous la forme d'un édifice aux bases larges et solides ; chaque génération vient y poser une assise ; avec le temps il s'exhausse, s'embellit, se décore, mais toutefois de manière à ce que l'ordonnance générale se conserve. Mais si les ouvriers employés à ce travail ne